

Commission permanente du 5 mars 2015

Aides attribuées par le Conseil régional sur le territoire
de la 6^{ème} circonscription du Finistère

MISSION II - ÉCONOMIE, EMPLOI

> Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance

Dans le cadre de la valorisation des résultats de la recherche régionale, le Conseil régional a alloué une subvention de **30 037 €** à la **SARL MED E COM, Plougastel-Daoulas**. Cette somme est attribuée, au titre de l'appel à projets d'expérimentations de solutions de Cybersécurité, pour le projet ESTIMER qui est une expérimentation d'une solution de sécurisation par tatouage d'images médicales échangées sur les réseaux privés et publics (cloud).

> Développer l'économie sociale et solidaire, aider l'emploi associatif et l'innovation sociale

Dans le cadre de l'accompagnement de la pérennisation et du développement des activités d'utilité sociale, créatrices d'emploi, le Conseil régional a alloué une subvention de **50 000 €** à **l'association OALED LANDELO, Landeleau**. Cette somme* est attribuée pour la création d'un emploi associatif d'intérêt régional : un poste de coordinateur des activités culturelles et touristiques. *(aide conditionnée à la transmission de documents permettant à la Région de vérifier l'octroi des financements des autres partenaires publics assurant l'équilibre financier de la structure)*

> Soutenir la performance environnementale des exploitations agricoles et l'aménagement rural

Dans le cadre de l'accroissement de l'autonomie et de la place des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 733,60 €** à une **exploitation agricole de Rosnoën**. Cette somme est attribuée en soutien aux économies d'énergie électrique dans la filière laitière pour l'achat d'un pré-refroidisseur.

Dans le cadre de l'accroissement de l'autonomie et de la place des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 200 €** à une **exploitation agricole de Landeleau**. Cette somme est attribuée en soutien aux économies d'énergie électrique dans la filière laitière pour l'achat d'un récupérateur de chaleur.

Dans le cadre de l'accroissement de l'autonomie et de la place des énergies renouvelables dans les exploitations agricoles, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 998,40 €** à une **exploitation agricole du Cloître-Pleyben**. Cette somme est attribuée en soutien aux économies d'énergie électrique dans la filière laitière pour l'achat d'un pré-refroidisseur.

> Améliorer la performance des filières de production agricoles et agroalimentaires

Dans le cadre du renouvellement des générations dans l'agriculture, le Conseil régional a alloué une subvention de **6 000 €** à un **exploitant agricole à Pont-de-Buis-lès-Quimerch**. Cette somme (forfaitaire) est attribuée pour une installation hors cadre familial.

Dans le cadre du renouvellement des générations dans l'agriculture, le Conseil régional a alloué une subvention de **6 000 €** à une **exploitante agricole à Loperhet**. Cette somme (forfaitaire) est attribuée pour une installation hors cadre familial.

Dans le cadre du renouvellement des générations dans l'agriculture, le Conseil régional a alloué une subvention de **300 000 €** au **Lycée agricole Le Nivot, Lopérec**. Cette somme est attribuée comme soutien au Contrat d'Autonomie et de Progrès de l'exploitation agricole du lycée qui vise à renforcer la durabilité des systèmes de production *(le taux d'intervention de la Région est de 50 % des investissements éligibles pour les établissements privés et entre 50 % et 80 % des investissements éligibles pour les établissements publics)*

Dans le cadre du développement du lien entre les citoyens, les territoires et l'agriculture, le Conseil régional a alloué une subvention de **2 338,80 €** à une **exploitante agricole de Plomodiern**. Cette somme est attribuée comme soutien aux investissements matériels agri-environnementaux (régénérateur de prairie) en bassin algues vertes.

Dans le cadre du développement du lien entre les citoyens, les territoires et l'agriculture, le Conseil régional a alloué une subvention de **3 200 €** à une **exploitation agricole de Ploéven**. Cette somme est attribuée comme soutien aux investissements matériels agri-environnementaux (faneuse) en bassin algues vertes.

Dans le cadre du développement du lien entre les citoyens, les territoires et l'agriculture, le Conseil régional a alloué une subvention de **2 000 €** à une **exploitation agricole de Scrignac**. Cette somme est attribuée comme soutien aux investissements matériels agri-environnementaux (dérouleur de round) en bassin versant algues vertes.

Dans le cadre du développement de l'agriculture biologique et herbagère, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 200 €** à une **exploitation agricole de Loqueffret**. Cette somme est attribuée comme soutien aux investissements matériels spécifiques bio (andaineur).

Dans le cadre de la modernisation des outils de production agricoles et forestiers, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 560,44 €** à une **exploitation agricole de Loperhet**. Cette somme est attribuée en soutien aux investissements d'amélioration des conditions de travail et de la sécurité en salle de traite.

Dans le cadre de la modernisation des outils de production agricoles et forestiers, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 600 €** à une **exploitation agricole de Plounévezel**. Cette somme est attribuée comme soutien aux investissements de contention-embarquement en filières bovine, ovine et caprine.

Dans le cadre de la modernisation des outils de production agricoles et forestiers, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 600 €** à un **exploitant agricole de**

Brasparts. Cette somme est attribuée en soutien aux investissements d'amélioration des conditions de travail et de la sécurité en salle de traite.

Dans le cadre de la modernisation des outils de production agricoles et forestiers, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 600 €** à une **exploitation agricole de La Feuillée**. Cette somme est attribuée en soutien aux investissements d'amélioration des conditions de travail et de la sécurité en salle de traite.

Dans le cadre de la modernisation des outils de production agricoles et forestiers, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 600 €** à **une exploitation agricole de Gouézec**. Cette somme est attribuée en soutien aux investissements d'amélioration des conditions de travail et de la sécurité en salle de traite.

Dans le cadre de la modernisation des outils de production agricoles et forestiers, le Conseil régional a alloué une subvention de **35 722 €** à **ABIBOIS, Rennes**. Cette somme est attribuée comme soutien à l'organisation des Assises de la Forêt et du Bois, le 15 octobre 2015 à **Carhaix-Plouguer**.

MISSION IV - ÉDUCATION

> Développer les langues de Bretagne

Dans le cadre de l'aide aux structures, le Conseil régional a alloué une subvention de **14 000 €** à **Roudour, Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide au fonctionnement et aux activités pour l'année 2015.

Dans le cadre de l'aide aux structures associatives, le Conseil régional a alloué une subvention de **70 000 €** à **Keit Vimp Bev, Laz**. Cette somme est attribuée comme aide au fonctionnement et aux activités pour l'année 2015.

Dans le cadre des aides à la production et au doublage (FALB), le Conseil régional a alloué une subvention de **18 500 €** à **Gwengolo Filmoù, Plougastel-Daoulas**. Cette somme est attribuée comme aide à la production en langue bretonne du reportage intitulé « Tan Dir ha Kan ».

> Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés

Dans le cadre de la participation de la Région à la modernisation des équipements des services d'hébergement et de restauration, des équipements pédagogiques et informatiques des lycées agricoles privés, le Conseil régional a alloué les subventions suivantes au **Lycée agricole Le Nivot, Lopérec** :

- **8 235 €** pour l'acquisition d'ordinateurs,
- **2 330,50 €** pour l'acquisition de matériel forestier.

MISSION VI - ENVIRONNEMENT

> Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages

Dans le cadre du développement des parcs naturels régionaux, le Conseil régional a alloué une subvention de **9 000 €** au Syndicat Mixte du **Parc Naturel Régional d'Armorique, Le Faou**. Cette somme est attribuée comme soutien à la réalisation d'une étude architecturale et muséographique de la Maison des Minéraux à Crozon.

Dans le cadre du développement des parcs naturels régionaux, le Conseil régional a alloué un complément de subvention de **10 041 €** au Syndicat Mixte du **Parc Naturel Régional d'Armorique, Le Faou**. Cette somme est attribuée pour boucler le financement du schéma de valorisation des équipements culturels et touristiques du Parc, réalisé en complément de l'audit socio-organisationnel effectué en 2012-2013, et elle amène le financement régional à un total de 24 000€ soit 40 % du coût TTC.

> Développer une politique durable de l'énergie et intégrer les enjeux climatiques

Dans le cadre de la sensibilisation aux questions énergétiques, le Conseil régional a alloué une subvention de **36 000 €** à l'**ALECOB** Agence locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne, Carhaix-Plouguer. Cette somme est attribuée pour la mise en œuvre du programme d'animation 2015 de l'Espace Info Énergie sur le territoire du Pays du Centre Ouest Bretagne.

MISSION VII - CULTURE, SPORT

> Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité culturelle

Le Conseil régional a alloué une subvention de **12 000 €** à **La Quincaill' Compagnie, Poullaouën**. Cette somme est attribuée pour le projet associatif au titre de l'année 2015.

> Développer l'image, soutenir l'activité audiovisuelle et les industries de la création

Le Conseil régional a alloué une subvention de **7 500 €** à **Coop Breizh, Spézet**. Cette somme est attribuée pour la production de l'album de musique enregistrée de Denez Prigent intitulé « Ul Liorzh Vurzhudus - An enchanting garden ».

Le Conseil régional a alloué une subvention de **14 700 €** à **Locus Solus, Lopérec**. Cette somme est attribuée pour l'édition du programme éditorial de huit ouvrages dont les titres provisoires ou définitifs sont : « Over », « Contrebandiers », « Syllabus, le mangeur de lettres », « Se confier à l'île », « Fleurs des Monts d'Arrée », « Italie, la belle strada », « Les pionniers du cyclisme en Bretagne », « De quelques écrivains de Bretagne ».

Le Conseil régional a alloué une subvention de **2 000 €** à **Les Éditions Françoise Livinec, Huelgoat**. Cette somme est attribuée pour la participation des éditeurs de Bretagne à un événement hors région : le Salon « Art Paris » en mars 2015.

> Développer le sport en région

Dans le cadre du soutien à l'organisation de compétitions et d'événements sportifs majeurs, le Conseil régional a alloué une subvention de **15 500 €** au **Kreiz Breizh Élites (KBE), Carhaix-Plouguer**. Cette somme est attribuée comme aide à l'organisation de la 20^{ème} édition de la course cycliste internationale « Kreizh Breizh Élites » 2015 dans le Centre-Bretagne.

Le Conseil régional a alloué une subvention de **4 000 €** au **Comité de Gestion Ti Ar Gouren, Berrien**. Cette somme est attribuée comme aide au fonctionnement et à l'ensemble des activités au titre de l'année 2015.

Dans le cadre du soutien à l'organisation de compétitions et d'événements sportifs majeurs, le Conseil régional a alloué une subvention de **1 000 €** au **Club d'Haltérophilie et Musculation de Plougastel-Daoulas**, Brest. Cette somme est attribuée comme aide à l'organisation du Critérium des Internationaux A et B d'Haltérophilie, le 14 mars 2015 à **Plougastel-Daoulas**.

MISSION VIII - TOURISME, PATRIMOINE

> Révéler et valoriser le patrimoine

Dans le cadre du soutien aux projets de développement des territoires, le Conseil régional a alloué une subvention de **15 000 €** à **Lenn Vor, Plougastel-Daoulas**. Cette somme est la prime Skoaz ouzh skoaz reliée à la subvention de 80 000 € votée en septembre 2014 pour la restauration du coquillier « Général Leclerc ».